



JIMINY CONSEIL

Cabinet de conseil en gestion
de patrimoine spécialisé



Notre métier

JIMINYCONSEIL donne des conseils en gestion de patrimoine.

Le patrimoine ce sont les biens et les revenus d'une personne.

Les biens ce sont de l'argent, une maison...

Les revenus ce sont le salaire, l'AAH...

Nous sommes spécialisés pour conseiller des personnes en situation de handicap.

Nous donnons aussi des conseils à leur famille.



Notre compétence

Nous écoutons chaque famille.

Nous proposons des solutions pour :

- organiser et protéger votre patrimoine et vos revenus,
- aider les parents à transmettre leur patrimoine,

Cela permet aussi de protéger le « vivre ensemble » de la famille.

- vous aider à choisir une protection juridique adaptée si vous le souhaitez.

Cela vous permet d'être aidé à gérer votre patrimoine.

Ce que nous faisons

L'étude du patrimoine

L'étude du patrimoine permet de mieux connaître vos biens et vos revenus.
Nous vérifions si votre argent est bien géré pour réaliser vos projets.

La mission de courtage

Notre travail est de vous aider à bien placer votre argent.

Nous connaissons bien l'épargne handicap.

L'épargne handicap permet de placer de l'argent pour l'utiliser plus tard.

L'assistance patrimoniale

Nous vous proposons de vous aider :

- à faire un testament,

Un testament est un document.

Vous écrivez à qui vous voulez donner votre patrimoine après votre mort.

- à créer une Société Civile Immobilière (SCI),

Une SCI permet d'acheter une maison à plusieurs personnes.



Ce que nous avons créé

JIMINYCONSEIL a créé l'épargne solidaire « **Noémi** ».



La solution d'épargne « **Noémi** » vous permet :

- d'être conseillé par un spécialiste dans la gestion du patrimoine,
- de placer votre argent en épargne handicap,
- de donner de l'argent à des associations.

JIMINYCONSEIL donne aussi de l'argent à ces associations.

L'interprofessionnalité

L'interprofessionnalité ce sont des personnes de différents métiers qui travaillent ensemble.

JIMINYCONSEIL travaille avec :

- des avocats,
- des notaires,
- des assistantes sociales,
- des Mandataires Judiciaires à la Protection des Majeurs (MJPM)...



L'interprofessionnalité permet de mieux vous aider.

Nos partenaires

JIMINYCONSEIL est partenaire de :

- **l'Unapei**

Unapei : Union Nationale des Associations de Parents, de personnes handicapées mentales et de leurs amis.



- **l'UNAFTC**

UNAFTC : Union Nationale des Associations de Familles de personnes Traumatisées crâniennes et Cérébrolésées.



- **L'OCH**

OCH : Office Chrétien des personnes Handicapées.



- **Simon de Cyrène**

Simon de Cyrène : Association qui propose des maisons partagées entre des personnes valides et des personnes handicapées.



Simon de Cyrène

- **Paralysie Cérébrale France**

Paralysie Cérébrale France soutient les personnes avec une paralysie cérébrale.

Le paralysie cérébrale est une maladie du cerveau qui provoque un handicap moteur.



JIMINYCONSEIL accompagne le travail des associations avec :

- des réunions,
- des informations,
- des formations.

JIMINYCONSEIL

Notre mission est d'aider et d'accompagner les familles dans leurs projets.

Nos valeurs :

L'humanisme

Nous discutons avec vous.

Nous écoutons vos souhaits.

L'indépendance

JIMINYCONSEIL vous écoute.

Nous vous donnons des conseils adaptés à vos besoins.

C'est vous qui décidez.

Le professionnalisme

La qualité de notre travail est reconnue par des organisations en France.

JIMINYCONSEIL

55 rue de la République

13002 MARSEILLE

Numéro de téléphone : 04 91 31 92 39

Site internet : www.jiminyconseil.com

Adresse e-mail : accueil@jiminyconseil.com

Accueil sur rendez-vous dans nos bureaux de Paris, Lyon, Annecy, Nice, Montpellier

Ce livret a été écrit en FALC (Facile A Lire et à Comprendre)

Il a été écrit et validé par l'atelier FALC de l'ESAT Ôsea d'Antonne.

L'ESAT Ôsea est géré par l'Apei Périgueux.

L'atelier FALC a reçu la marque Qualité de l'Unapei

